COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT :

« SAS DU LITTORAL »
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €
32 rue des subsistances militaires
ZI de l'intendance
83600 FREJUS

RCS FREJUS 401.817.507. – 2000 B 370

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le seize juin à dix heures,

Les actionnaires de la Société « SAS DU LITTORAL », Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation du Président.

La société GROUPE INTER EXPERTS, représentée par Madame Laetitia VERRIER, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoquée, est présente.

Il est établi une feuille de présence, émargée par les actionnaires au fur et à mesure de leur entrée en séance.

Monsieur Yann DELIEUVIN préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Yves DELIEUVIN est désigné en qualité de secrétaire.

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié du capital social ; en conséquence, l'assemblée générale peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'ordre du jour de l'assemblée,
- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes ;
- Copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires ;
- Les statuts à jour de la société ;
- La feuille de présence arrêtée par les membres du bureau ;
- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2025;
- L'inventaire arrêté à la même date ;

- Le rapport de gestion du Président ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- L'état des cinq personnes les mieux rémunérées.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025;
- Rapport du Président ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025;
- Approbation des conventions visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus au Président ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2025. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion du Président, des rapports du Commissaire aux Comptes et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 1.206.927 Euros.

2° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.206.927 Euros :

- DIVIDENDES.....	700.000 €
- AUTRES RESERVES	506.927 €

Ce dividende sera mis en paiement immédiatement.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	DIVIDENDES	Montant éligible à l'abattement de 40 %
- 2024	700.000 €	700.000 €
- 2023	700.000 €	700.000 €
- 2022	700.000 €	700.000 €

3° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve au Président au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

4° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, décide d'approuver telles que proposées, les conventions visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

5° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer la société « AUDIXA », représentée par Monsieur Xavier AGUILAR, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT VOTEES SUCCESSIVEMENT A L'UNANIMITE A L'EXCEPTION DE LA 4° RESOLUTION OU L'ACTIONNAIRE OU LE DIRECTEUR GENERAL INTERESSE NE PREND PAS PART AU VOTE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à dix heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

DONT PROCES-VERBAL

LE PRESIDENT
Yann DELIEUVIN

LE SECRETAIRE
Yves DELIEUVIN

GROUPE INTER EXPERTS
Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

51, rue Jules Barbier
83700 SAINT-RAPHAEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

SAS « DU LITTORAL »
Au capital de 10 000 Euros
89, rue des Eglantiers
Les Parcs de Valescure 5
83700 SAINT-RAPHAEL
RCS FREJUS 401 817 507



A l'assemblée générale de la société SAS du Littoral,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S DU LITTORAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le tableau des filiales et participations mentionné dans l'annexe et, notamment sur le montant des prêts et avances consentis aux filiales.

Observation pour changement de méthode
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Raphaël,
Le 8 juin 2026

S.A.S GROUPE INTER-EXPERTS
Représentée par Laëtitia VERRIER
Commissaire aux comptes

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE :
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 467 833		1 467 833	1 467 833
	Constructions	3 674 292	3 247 604	426 689	484 265
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 412	1 412		
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	479 499	163 000	316 499	316 499
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**5 623 037**	**3 412 016**	**2 211 021**	**2 268 596**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	62 780		62 780	39 362
	Autres créances	5 872 017		5 872 017	5 352 864
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	7 269 728		7 269 728	7 750 140
	Total de l'actif circulant (IV)	**13 204 525**		**13 204 525**	**13 142 366**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**18 827 562**	**3 412 016**	**15 415 546**	**15 410 962**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an — 192 882 — 5 515 739
(2) dont créances à moins d'un an

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	11 515 950	8 446 520
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**1 206 927**	**3 769 431**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**12 733 877**	**12 226 950**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	36 650	
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 628 170	3 091 662
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 740	23 193
	Dettes fiscales et sociales	7 114	59 758
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 995	9 400
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**2 681 669**	**3 184 012**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**15 415 546**	**15 410 962**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) — 279 713 | 3 184 012
(2) Dont emprunts participatifs

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	1 511 157		1 511 157	1 505 596
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 511 157**		**1 511 157**	**1 505 596**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			123 513	44 485
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			3	6
	Total des produits d'exploitation			**1 634 673**	**1 550 086**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			173 715	194 730
	Impôts, taxes et versements assimilés			71 310	68 317
	Salaires			97 920	97 920
	Cotisations sociales			37 963	37 844
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			57 576	35 403
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			98 830	11
	Total des charges d'exploitation			**537 313**	**434 225**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 097 359**	**1 115 862**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 097 359**	**1 115 862**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	43 854	
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	431 430	3 182 875
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	129 716	85 342
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	34 475	
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**595 621**	**3 268 217**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		163 000
	Intérêts et charges assimilées (3)	117 704	86 857
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**117 704**	**249 857**
	RESULTAT FINANCIER	**477 917**	**3 018 361**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**1 531 422**	**4 134 223**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		**1 130**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(1 130)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	324 495	363 662
	Total des produits	**2 230 294**	**4 818 304**
	Total des charges	**1 023 367**	**1 048 873**
	BENEFICE OU PERTE	**1 206 927**	**3 769 431**

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 415 546** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 230 294** euros et un total **charges** de **1 023 367** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 206 927** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Il a été appliqué pour la première fois le Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale : constataton chez la mère des restitutions d'impôts :

Depuis le 1er janvier 2009, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.
Le périmètre du groupe intégré dont elle est la socété mère est le suivant :

- SCI SATAC

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'avantage fiscal résultatn de l'application de ce régime bénéficie à la société t^te de groupe.

- L'impôt qui aurait été réellement dù si cette dernière avait été imposée séparément soit €uros
au titre de l'exercice.
- L'impôt résultant du résultat fiscale des filles intégrées soit 130 830 €uros au titre de l'exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	1 467 833					1 467 833
	Constructions sur sol propre	3 617 062				8 328	3 608 734
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	65 558					65 558
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412					1 412
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 151 866**				**8 328**	**5 143 538**
FINANCIERES	Participations	479 499					479 499
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**479 499**					**479 499**
	TOTAL	**5 631 365**				**8 328**	**5 623 037**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			2 840 185	57 576	8 328	2 889 432
	sur sol d'autrui			77 417			77 417
	instal. agencement aménagement			280 755			280 755
	Instal technique, matériel outillage industriels			1 412			1 412
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**3 199 769**	**57 576**	**8 328**	**3 249 016**
	TOTAL			**3 199 769**	**57 576**	**8 328**	**3 249 016**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret : 389 953 844 00061

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	62 780	62 780	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	64 576	64 576	
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 217	20 217	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	5 741 915		5 741 915
	Débiteurs divers	45 310	45 310	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**5 934 797**	**192 882**	**5 741 915**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	36 650	36 650		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	226 214	226 214		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 740	3 740		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 572	5 572		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 542	1 542		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 401 956			2 401 956
	Autres dettes	5 995	5 995		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 681 669**	**279 713**		**2 401 956**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret 380 953 844 00061

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	163 000			163 000
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	123 513		123 513	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**286 513**		**123 513**	**163 000**
	TOTAL GENERAL	**286 513**		**123 513**	**163 000**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			123 513	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gielr.com
Siret : 380 953 844 00061

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**123 699**
Emprunts et dettes financières divers		**117 704**
INTERETS COURUS CAP	*117 704*	
Autres dettes		**5 995**
Charges à payer	*5 995*	

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	117 704	62 584	55 119	*88,07*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	5 995	9 400	(3 404)	*-36,22*
TOTAL	**123 699**	**71 984**	**51 715**	*71,84*

- INTERETS COMPTES COURANTS 2025	117 703€51
- CAP SEJF AGOA EX. 2025	1 500€00
- CAP GIE CAC 2025	3 700€00
- CAP ESPACES VERTS 12-2025	410€00
- CAP FRAIS DE BANQUES	385€26
- CAP CVAE SOLDE 2025	

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gier.com
Siret : 380 553 844 00061

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**276 759**
Autres créances		**276 759**
INTERETS COURUS PAR	*231 450*	
Produits à recevoir	*45 310*	

NEANT

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gietr.com
Siret : 380 553 844 00061

Engagements de crédit-bail

Etat exprimé en **euros**	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat					
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL					
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL					

NEANT

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@glefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2025
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret : 380 953 844 00061

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**100,00**	**100,0000**	**10 000,00**

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
		NEANT		
		TOTAL		

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
CAUTION SCI INTENDANCE		4 704 387	
CAUTION SCI NTE		563 673	
CAUTION SCI NTO		308 356	
		5 576 415	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**5 576 415**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret : 380 953 844 00061

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	7 400	7 300	*100,00*	*100,00*				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	**7 400**	**7 300**	*100,00*	*100,00*				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité						
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gie-fr.com
Siret : 380 953 844 00061

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en **euros** — **31/12/2025**

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI SATAC	1 777 907	99,99	237 387	237 387	
SARL YD AMENAGEMENT	56 886	99,90	223 213	60 213	
SCI ABCS	1 690 889	51,00	4 080	4 080	
SCI GGE FONT MOURIER	(40 505)	95,00	7 600	7 600	823 700
SCI RM ST	(28 929)	51,00	1 020	1 020	230 000
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS INTENDANCE	(88 908)	15,00	1 000	1 000	2 963 000
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI SATAC		591 685	316 349	199 980	
SARL YD AMENAGEMENT			(2 425)		
SCI ABCS			30 070		
SCI GGE FONT MOURIER			(48 505)		
SCI RM ST		98 174	19 831		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS INTENDANCE		362 998	(234 593)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Filiales et participations

2/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

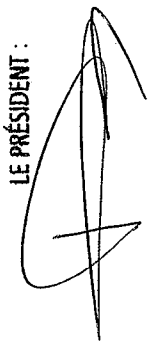
Etat exprimé en **euros** — **31/12/2025**

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI NTO	942 935	95,00	1 900	1 900	
SCI NTE	484 332	95,00	1 900	1 900	
SCI GABIAN	(80 034)	99,80	998	998	488 315
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS COLIBRI	577 411	10,00	1 000	1 000	700 000
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI NTO		253 350	120 332		
SCI NTE		184 133	68 681		
SCI GABIAN			(26 855)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS COLIBRI			143 724		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieifr.com
Siret : 380 953 844 00061

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT :



« SAS DU LITTORAL »
Société par actions Simplifiée
Au capital de 10.000 €
32 rue des subsistances militaires
ZI de l'intendance
83600 FREJUS

RCS FREJUS 401.817.507. – 2000 B 370

BILAN DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS DU LITTORAL**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 89 RUE DES EGLANTIERS 83700 SAINT RAPHAEL

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 0 1 8 1 7 5 0 7 0 0 0 2 3

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 467 833	AO	1 467 833	1 467 833	
	Constructions	AP	3 674 292	AQ	3 247 604	426 689	484 265
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 412	AS	1 412		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	479 499	CT	163 000	316 499	316 499
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	**5 623 037**	BK	**3 412 016**	**2 211 021**	**2 268 596**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	62 780	BY		62 780	39 362
	Autres créances (3)	BZ	5 872 017	CA		5 872 017	5 352 864
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	7 269 728	CG		7 269 728	7 750 140
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	**13 204 525**	CK		**13 204 525**	**13 142 366**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**18 827 562**	1A	**3 412 016**	**15 415 546**	**15 410 962**

Renvois : (1) Dont droit au bail:

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP

(3) Part à plus d'un an : CR 5 741 915

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS DU LITTORAL — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 515 950	8 446 520
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**1 206 927**	**3 769 431**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**12 733 877**	**12 226 950**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 650	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 628 170	3 091 662
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 740	23 193
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 114	59 758
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 995	9 400
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**2 681 669**	**3 184 012**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**15 415 546**	**15 410 962**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	279 713	3 184 012
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	36 650	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS DU LITTORAL** — Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 511 157	FH		FI	1 511 157	1 505 596
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 511 157**	FK		FL	**1 511 157**	**1 505 596**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	123 513	44 485
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 634 673**	**1 550 086**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	173 715	194 730
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	71 310	68 317
	Salaires et traitements *					FY	97 920	97 920
	Cotisations sociales (10)					FZ	37 963	37 844
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	57 576	35 403
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	98 830	11
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**537 313**	**434 225**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**1 097 359**	**1 115 862**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	43 854	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	431 430	3 182 875
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	129 716	85 342
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	34 475	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**595 621**	**3 268 217**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		163 000
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	117 704	86 857
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**117 704**	**249 857**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**477 917**	**3 018 361**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 531 422**	**4 134 223**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS DU LITTORAL** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		1 130
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(1 130)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	324 495	363 662
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**2 230 294**	**4 818 304**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**1 023 367**	**1 048 873**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**1 206 927**	**3 769 431**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 415 546** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 230 294** euros et un total **charges** de **1 023 367** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 206 927** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Il a été appliqué pour la première fois le Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale : constataton chez la mère des restitutions d'impôts :

Depuis le 1er janvier 2009, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.
Le périmètre du groupe intégré dont elle est la socété mère est le suivant :

- SCI SATAC

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'avantage fiscal résultatn de l'application de ce régime bénéficie à la société t^te de groupe.

- L'impôt qui aurait été réellement dù si cette dernière avait été imposée séparément soit €uros
au titre de l'exercice.
- L'impôt résultant du résultat fiscale des filles intégrées soit 130 830 €uros au titre de l'exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	1 467 833					1 467 833
	Constructions sur sol propre	3 617 062				8 328	3 608 734
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	65 558					65 558
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412					1 412
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 151 866**				**8 328**	**5 143 538**
FINANCIERES	Participations	479 499					479 499
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**479 499**					**479 499**
	TOTAL	**5 631 365**				**8 328**	**5 623 037**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			2 840 185	57 576	8 328	2 889 432
	sur sol d'autrui			77 417			77 417
	instal. agencement aménagement			280 755			280 755
	Instal technique, matériel outillage industriels			1 412			1 412
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**3 199 769**	**57 576**	**8 328**	**3 249 016**
	TOTAL			**3 199 769**	**57 576**	**8 328**	**3 249 016**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	62 780	62 780	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	64 576	64 576	
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 217	20 217	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	5 741 915		5 741 915
	Débiteurs divers	45 310	45 310	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**5 934 797**	**192 882**	**5 741 915**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	36 650	36 650		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	226 214	226 214		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 740	3 740		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 572	5 572		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 542	1 542		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 401 956			2 401 956
	Autres dettes	5 995	5 995		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 681 669**	**279 713**		**2 401 956**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	163 000			163 000
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	123 513		123 513	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**286 513**		**123 513**	**163 000**
	TOTAL GENERAL	**286 513**		**123 513**	**163 000**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			123 513	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**123 699**
Emprunts et dettes financières divers		**117 704**
INTERETS COURUS CAP	*117 704*	
Autres dettes		**5 995**
Charges à payer	*5 995*	

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	117 704	62 584	55 119	*88,07*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	5 995	9 400	(3 404)	*-36,22*
TOTAL	**123 699**	**71 984**	**51 715**	*71,84*

- INTERETS COMPTES COURANTS 2025	117 703€51
- CAP SEJF AGOA EX. 2025	1 500€00
- CAP GIE CAC 2025	3 700€00
- CAP ESPACES VERTS 12-2025	410€00
- CAP FRAIS DE BANQUES	385€26
- CAP CVAE SOLDE 2025	

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**276 759**
Autres créances		**276 759**
INTERETS COURUS PAR	*231 450*	
Produits à recevoir	*45 310*	

NEANT